

Communiqué n°4

REFUSER au Parlement son droit inaliéable d'être dirigé par un homme de son choix, M. MINANI Jean, par exemple, constitue un mépris de la volonté du Peuple qui a opté pour la démocratie lors du référendum du 9 mars 1992 et qui a mis en place le Parlement le 29 juin 1993. C'est aussi une violation de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, qui en son article 21 alinéa 3 stipule que "la volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics". C'est entretenir les bases de la guerre civile au Burundi.

Ainsi donc, l'acharnement du Président a.i NTIBANTUNGANYA Sylvestre, de l'ex-dictateur BUYOYA Pierre et de l'Envoyé Spécial de l'ONU M. Ould ABDALLAH pour obliger, par la terreur, la démission de M. Jean Minani indique la volonté manifeste de ces trois hommes de continuer à violer la loi fondamentale. Le tout dans un climat de complaisance d'une certaine presse qui trouve cela normal.

Pour le CNDD, une telle violation des règles démocratiques par l'exécutif (Ntibantunganya), qui pèche contre le principe de la séparation des pouvoirs entre le législatif et l'exécutif en s'ingérant dans les affaires intérieures du Parlement, aggrave les erreurs de M.

NTIBANTUNGANYA dont la signature de la Convention Illégale de Gouvernement le 10 septembre 1994 fût le premier péché majeur. Il ne faut pas perdre de vue que depuis le 10 septembre le ton de la guerre civile a augmenté d'un cran.

Le CNDD tient aussi à exprimer son indignation de voir M. BUYOYA, vrai président de l'ex-parti unique, l'UPRONA, s'ingérer de force dans les affaires intérieures du FRODEBU (Front pour la Démocratie au Burundi). En effet, il n'a pas eu froid aux yeux en affirmant qu'il va "résoudre la crise causée par l'affaire MINANI en nommant ce dernier Président du FRODEBU ou Ministre des Relations Extérieures". Le Président Ntibantunganya, otage devenu complice du Major BUYOYA, s'attèle à mettre en pratique le plan machiavélique du Major en question. Rappelons que l'armée rebelle à la démocratie et responsable du putsch du 21 octobre 1993 soutient l'UPRONA dans son terrorisme partitocratique.

Quant à M. Abdallah, il a manœuvré pour la démission de M. Jean MINANI. Il s'en est même vanté sur les ondes de Radio France International (RFI), comme étant une chose déjà faite.

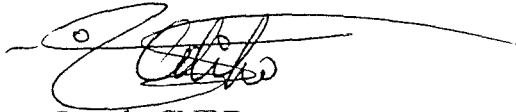
Une erreur bien entendu eu égard de la suite des événements.

Comme d'habitude dans pareilles circonstances, on s'attend à des massacres de la population suite à l'attaque de l'armée rebelle pour forcer la démission par la terreur sous le prétexte de "désarmer la population". Des blindés marchent déjà sur les quartiers populaires de Kamenge et de Kinama. L'armée a arrêté le député NDANGA Alphonse. C'est une violation de l'immunité parlementaire.

Les Forces pour la Défense de la Démocratie (FDD) seront, une fois de plus, obligés d'organiser l'autodéfense de la population.

Pour briser ce cycle infernal et meurtrier, le CNDD demande entre autres choses, le respect des acquis populaires de juin 1993, la suppression de la Convention de Gouvernement qui

prétend rechercher la paix mais en fait alimente la guerre civile, le déploiement rapide d'au moins 5 000 hommes d'une Force Internationale Neutre chargée de protéger les institutions et d'assurer l'ordre et la sécurité dans le pays. Cette force internationale aurait comme mission la formation d'une nouvelle Armée Nationale et de nouvelles forces de sécurité à partir des FDD et des éléments de l'Armée Régulière respectueux des institutions démocratiques.



Pour le CNDD,
Jérôme NDIHO
Porte Parole,
Membre du Comité Exécutif du CNDD
chargé de la Communication et de l'Information
Membre du Comité Directeur National du FRODEBU.

Le 2 Janvier 1995